



## Annonce

### Avis d'appel public de sélection de neuf contractuels Post-Doctorat en : Sciences Biologiques ; Chimie ; Physique ; Géologie et Mathématique

#### **Article 1 : Objet de l'annonce**

L'Ecole Doctorale Sciences, Vie et Matières Code ED08FSB01, de la Faculté des Sciences de Bizerte compte pouvoir donner **neuf contrats post-doctorat**, pour des jeunes chercheurs docteur appartenant aux structures de recherche de la Faculté des Sciences de Bizerte (Unité ou Laboratoire de recherche). Ce contrat sera destiné à la réalisation des objectifs décrits dans l'article 2 de cette présente annonce.

#### **Article 2 : Objectifs généraux du contrat**

Les objectifs de ce contrat sont les suivants :

- 1- La conception d'un projet en collaboration avec un organisme industriel pour développer une approche bien définie.
- 2- Ce projet se situe dans le domaine de l'économie circulaire qui est la valorisation des sous-produits et les déchets industriels, la décontamination biologique, l'énergie renouvelable...

#### **Article 3 : Cadre Scientifique et conditions de candidature**

Sous la direction du responsable de l'unité ou du Laboratoire de recherche à la Faculté des Sciences de Bizerte et l'industriel, le candidat sélectionné sera chargé de réaliser des travaux scientifiques à plein temps portant sur un sujet autre que le sujet de sa thèse. Le candidat à ce travail doit :

- 1- **Présenter un rapport détaillé sur ses connaissances de base relatives au projet proposé.**
- 2- **Présenter sa propre conception concernant la méthodologie qu'il envisage de suivre et un calendrier détaillé des travaux envisagés durant une période ne dépassant pas un an.**
- 3- **Posséder des connaissances de base relative à la bonne maîtrise des techniques d'analyse et de caractérisation...**
- 4- **Présenter un document justifiant qu'il n'a bénéficié d'aucun financement pour un Post-Doc, d'aucun contrat de recherche ou autre après la soutenance de sa thèse.**

#### **Article 4 : Salaire, durée et modalités de paiement**

- Chaque candidat sélectionné sera appelé à réaliser les objectifs de son projet dans l'unité ou laboratoire de recherche avec la collaboration de l'industriel le cas échéant, sous la direction des deux responsables (le directeur de l'unité ou du laboratoire de recherche et l'industriel).
- Le salaire brut de ce contrat est fixé au montant de **mille trois cents dinars tunisien (1300DT)** par mois y compris les taxes et toutes charges sociales et fiscales.
- Le paiement mensuel du salaire est tributaire d'un rapport trimestriel, établi et signé par le candidat et les responsables de l'unité ou du laboratoire de recherche et l'industriel (le cas échéant). Une attestation de présence journalière est exigée pour le paiement.



- Les salaires seront imputés sur le reliquat de l'Ecole Doctorale (Rubrique : Post-Doc). La collaboration avec les candidats sélectionnés, démarre dès la signature des contrats pour une période d'un an.

### **Article 5 : Procédures et critères de sélection**

Les candidatures représentées dans les délais prévus et respectant les conditions demandées, seront examinées par une commission composée par le doyen de la Faculté des Sciences Bizerte, le secrétaire général et le directeur de l'école doctorale.

### **Article 6 : Présentation des candidatures**

Les candidatures doivent être déposées, au bureau d'ordre de la Faculté des Sciences de Bizerte, dans un délai ne dépassant pas un moi depuis la date de la publication de l'appel d'offres sur le site de la Faculté des Sciences de Bizerte.

### **Article 7 : Eléments constitutifs du dossier**

- Demande au nom de Mr. le doyen de la Faculté des Sciences de Bizerte s/C Mr. le directeur de l'école doctorale
- Lettre de motivation
- Un rapport descriptif du projet en collaboration avec l'industriel.
- Curriculum vitae
- Une copie de toutes les pièces justificatives mentionnées dans le CV du candidat : Diplômes, Expériences professionnelles, Stage, Publications, Attestation de participation aux congrès.... Ainsi que celles mentionnées aux sous-paragraphes 1 et 2 de l'article 2 (projet) et les sous-paragraphes 1,2 et 3 de l'article 3 de cette annonce.

**Bizerte le 23-08-2021**

**Le Doyen**

**de la Faculté des Sciences de Bizerte**

**Le Directeur**

**de L'Ecole Doctorale**

*Pr. Laoudoul A.*  
Université de Carthage  
Faculté des Sciences de Bizerte  
Ecole Doctorale  
Sciences de la Vie et Matière

*[Signature]*  
**Le Doyen**  
**Kais NAHDI**



**Le classement des candidats sera réalisé selon les critères suivants :**

Les critères de sélection	Le score attribué Max																								
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Thèse National (non cotutelle) soutenu en 3 ans</u> 4 points ; <b>en 4 ans</b> 2 points ; <b>en 5 ans</b> 1 point</li> <li>- <u>Ancienneté du diplôme de Doctorat</u> : 2,5 points par année d'ancienneté (max 4 ans)</li> </ul>	<b>14 pts</b>																								
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>I- Cours universitaire sans redoublement</u> :</li> <li>- <u>Baccalauréat avec mention</u> : Très Bien (10 points) ; Bien (5 points) ; Assez Bien (2 points)</li> <li>- <u>Maîtrise</u> : Moyenne des 4 ans : <math>11 \leq M &lt; 12</math> (5 points) ; <math>12 \leq M &lt; 13</math> (10 points) ; <b>M &gt; 13</b> (15 points)</li> <li>- <u>Licence</u> : Moyenne des 3 ans : <math>11 \leq M &lt; 12</math> (5 points) ; <math>12 \leq M &lt; 13</math> (10 points) ; <b>M &gt; 13</b> (15 points)</li> <li>- <u>Ingénieur (sans master M1 et M2)</u> : Moyenne des 3 ans : <math>11 \leq M &lt; 12</math> (25 points) ; <math>12 \leq M &lt; 13</math> (35 points) ; <b>M &gt; 13</b> (45 points)</li> <li>- <u>Ingénieur (plus M1 et M2)</u> : Moyenne des 3 ans : <math>11 \leq M &lt; 12</math> (5 points) ; <math>12 \leq M &lt; 13</math> (10 points) ; <b>M &gt; 13</b> (15 points)</li> <li>- <u>Ingénieur (plus M2)</u> : Moyenne des 3 ans : <math>11 \leq M &lt; 12</math> (20 points) ; <math>12 \leq M &lt; 13</math> (25 points) ; <b>M &gt; 13</b> (30 points)</li> <li>- <u>Master ancien régime</u> : Moyenne 1<sup>ère</sup> année : <math>11 \leq M &lt; 12</math> (10 points) ; <math>12 \leq M &lt; 13</math> (20 points) ; <b>M &gt; 13</b> (30 points)</li> <li>- <u>Master 1 (M1)</u> : Moyenne en M1 : <math>11 \leq M &lt; 12</math> (5 points) ; <math>12 \leq M &lt; 13</math> (10 points) ; <b>M &gt; 13</b> (15 points)</li> <li>- <u>Master 2 (M2)</u> : Moyenne en S3 : <math>11 \leq M &lt; 12</math> (5 points) ; <math>12 \leq M &lt; 13</math> (10 points) ; <b>M &gt; 13</b> (15 points)</li> </ul> <p><b>En Cas de redoublement : moins 1 point par an</b></p>	<b>55 pts</b>																								
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>II- Activité de recherche</u> :</li> <li>1- Article publiés dans des revues Internationales avec facteur d'impact (F.I) (article paru ou acceptés) sans redondance (75 points max)</li> </ul> <table border="1" data-bbox="1077 795 1396 1780" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th>Facteur d'impact (F.I.)</th> <th>1<sup>er</sup> Signataire</th> <th>2<sup>ème</sup> Signataire</th> <th>3<sup>ème</sup> Signataire</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><math>F.I. &gt; 4</math></td> <td>10 pts</td> <td>5 pts</td> <td>2,5</td> </tr> <tr> <td><math>3 &lt; F.I. \leq 4</math></td> <td>8</td> <td>4</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td><math>2 &lt; F.I. \leq 3</math></td> <td>6</td> <td>3</td> <td>1,5</td> </tr> <tr> <td><math>1 &lt; F.I. \leq 2</math></td> <td>4</td> <td>2</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td><math>0,5 &lt; F.I. \leq 1</math></td> <td>2</td> <td>1</td> <td>0,5</td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> <li>2- <b>Articles publiés dans des revues sans facteur d'impact</b> :</li> <li>- <b>Indexé</b> : 2,5 points par article (2 articles max)</li> <li>3- <b>Short communication</b> : la moitié de la note (Max 1 short communication)</li> <li style="text-align: right;">- <b>National</b> : 1,5 point par article (2 articles max)</li> </ul>	Facteur d'impact (F.I.)	1 <sup>er</sup> Signataire	2 <sup>ème</sup> Signataire	3 <sup>ème</sup> Signataire	$F.I. > 4$	10 pts	5 pts	2,5	$3 < F.I. \leq 4$	8	4	2	$2 < F.I. \leq 3$	6	3	1,5	$1 < F.I. \leq 2$	4	2	1	$0,5 < F.I. \leq 1$	2	1	0,5	<b>114 pts</b>
Facteur d'impact (F.I.)	1 <sup>er</sup> Signataire	2 <sup>ème</sup> Signataire	3 <sup>ème</sup> Signataire																						
$F.I. > 4$	10 pts	5 pts	2,5																						
$3 < F.I. \leq 4$	8	4	2																						
$2 < F.I. \leq 3$	6	3	1,5																						
$1 < F.I. \leq 2$	4	2	1																						
$0,5 < F.I. \leq 1$	2	1	0,5																						



<p>4- Contribution égale en tant que co-auteur : la note = la moyenne de la note des différentes positions (1 article max)</p> <p>5- article revue : 1/4 de la Note (Max 1 article)</p> <p>6- Chapitre dans un ouvrage International édité en anglais : (max 1 chapitre) 1<sup>er</sup> signataire 2 points</p> <p>7- Participation aux congrès dont le candidat est le 1<sup>er</sup> signataire</p> <p>– International : 1point pour une communication orale et 0,5 point pour une communication par affiche . <b>Maximum 2 participations</b></p> <p>– National : 0,5 point pour une communication orale ou par affiche. <u>Maximum 2 participations.</u></p> <p>8-Participations à des projets et des brevets:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projets <ul style="list-style-type: none"> <li>• international : 5 points / projet; (Max 1 projet)</li> <li>• National : 1,5 points / Projet (maximum 2 projets)</li> </ul> </li> <li>- Brevets <ul style="list-style-type: none"> <li>• international 2,5 points /brevet (maximum 1brevet) ;</li> <li>• National : 1,5 points/ brevet maximum 2 brevets</li> </ul> </li> </ul> <p>- <u>III-Stage : Projet ; appartenance</u></p> <p>1- Stage en industrie au moins un mois</p> <p>2- Projet avec l'industriel</p> <p>3- Candidat (e) appartenance à la FSB</p> <p>Sous total max 212</p>	<p>03 pts 06 pts 20 pts</p>
<p>Les candidats ayant obtenus un score sur dossier supérieur ou égal à 106 /212 seront convoqués pour un entretien relatif à leurs projets (exposé oral et manuscrit)</p>	<p>30 pts</p>
<p>Score totale max 242</p>	

Bizerte le 23-08-2021

Le Doyen

de la Faculté des Sciences de Bizerte

**Le Doyen**  
*Kais NAHDI*

Le Directeur

de L'Ecole Doctorale

*P.A. Lamsen*

